



Le Programme Information pour tous de l'Unesco : un portail pour maîtriser l'information

Le Programme Information pour tous de l'Unesco

07 avril 2008

L'objectif du PIPT est de promouvoir les bonnes pratiques dans l'utilisation de l'information au service du développement dans toutes les régions du monde

Pour naviguer dans le cyberspace et se servir des documents multimédias disponibles par lien hypertexte, il faut posséder les compétences techniques nécessaires pour utiliser l'Internet et celles requises pour interpréter l'information. Cela est une priorité indispensable...

Le Programme Information pour tous de l'Unesco : un portail pour maîtriser l'information

Par Louis-Martin Essono - ©Thot/Cursus 7-2-2008 Mise à jour : 8-2-2008

Bien que très peu connu, le Programme Information pour tous, le PIPT, est cependant un important programme intergouvernemental, qui a été créé en 2000. Dans le cadre de ce programme, les différents gouvernements du monde entier se sont engagés à mobiliser les nouvelles opportunités de l'ère de l'information pour créer des sociétés équitables grâce à un meilleur accès à l'information.

En réalité, le projet vise à la formation et à la maîtrise de l'information pour assurer la liberté des citoyens du monde. En effet, la formation à la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie constituent "les phares de la société de l'information, éclairant les chemins vers le développement, la prospérité et la liberté. La maîtrise de l'information permet aux gens quelle que soit l'activité qu'ils exercent, de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducatifs. C'est un droit humain de base dans un monde numérique qui promeut l'intégration sociale de tous les peuples."

Cette maîtrise suppose la possession des compétences à l'utilisation des TIC et à leurs applications dans le but d'accéder à l'information et même de la créer. Des réflexions sont menées pour la préservation de l'information, et sur les implications éthiques, juridiques et sociétales des TIC.

Le PIPT est le seul programme intergouvernemental consacré à ces questions. Les principes éthiques de la société de l'information s'inspirent de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; ils comprennent le droit à la liberté d'expression, l'accès universel à l'information, en particulier celle du domaine public, le droit à l'éducation et le droit de participer à la vie culturelle. Ce programme se préoccupe également de l'accès pluriel à l'information, tant dans les médias que dans les bibliothèques, les centres de documentation, les archives, etc.

Liens

Site de l'Unesco

http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=1627&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Notes

Pour plus d'informations, voir le lien ci-bas